

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 7 novembre 2022 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault  
Yves Pelletier  
Guylaine Chouinard  
Guy Pellerin  
Lucien Pelletier  
Réjean Morneau

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-11-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 octobre 2022
4. Recettes du mois et état de la caisse  
Conciliation bancaire  
Comptes à accepter
5. Débats
  - 5.1 Bois renversé
  - 5.2 Offre d'emploi – Ouverture et entretien de la salle des patineurs
  - 5.3 Gestion des actifs – Services professionnels Audit de bâtiments
  - 5.4 Déneigement
    - 5.4.1 Demande d'ajustement – Contrat d'entretien des chemins d'hiver
    - 5.4.2 Bout du rang St-Camille
    - 5.4.3 Tour du Lac du Curé
  - 5.5 Offres de services - Projet aqueduc-assainissement des eaux usées
  - 5.6 Offre de services en architecture - PRABAM
  - 5.7 Reddition de comptes - Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE)
  - 5.8 Sécurité incendie
    - 5.8.1 Mise à jour règlementaire
    - 5.8.2 Budget 2023 Entente relative à l'administration, à la gestion, à la supervision des opérations, à la formation et à la prévention des risques faibles de services de protection contre les incendies de la MRC de L'Islet.
  - 5.9 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 5.10 Budget 2023 - Rencontre préparatoire et réunion pour l'adoption du budget
  - 5.11 Transport adapté L'Islet-Sud - Budget et contribution 2023
  - 5.12 Contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2023 et Contribution 2023 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud
  - 5.13 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. **ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022**

2022-11-02

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 octobre 2022 après suppression au point 6.3 Bois renversé – Forêt de Blanche-Neige de la phrase suivante : On propose de valider avec M. Simon Caron, voisin du terrain municipal face à l'église, une entente 60 % - 40 % pour le bois renversé sur son terrain.

4. **RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE**

Les recettes du mois totalisent 14 672,76 \$ réparties comme suit : taxes municipales 11 687,59 \$ ; location de salle 315,00 \$ ; vente de produits locaux 58,50 \$ ; médailles de chiens 105,00 \$ ; permis 40,00 \$ ; vente de bois (terrain face église) 2 466,67 \$. Le solde à la caisse populaire est de 523 400,15 \$.

**CONCILIATION BANCAIRE**

Conciliation bancaire du 31 octobre 2022

Le solde au relevé de compte en date du 31 octobre 2022		524 284,89 \$
Plus dépôts en circulation		1 429,00 \$
Moins chèques en circulation		555,86 \$ \$
	Total	525 158,03 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		525 264,42 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	21,90 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-106,39 \$
Solde au grand-livre après ajustements		525 158,03 \$

2022-11-03

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 octobre 2022.

**COMPTES À ACCEPTER**

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 8 786,06 \$	Comptes payés : 628,53 \$
Remise fédérale : 5 881,57 \$	Remise provinciale : 1 809,12 \$

2022-11-04

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 7 novembre 2022, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 33 912,49 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au

rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 7 novembre 2022

Julie Bélanger, sec.-trésorière

## **5. DÉBATS**

### **5.1 BOIS RENVERSÉ**

Il y a discussion et divergence d'opinion à la table du conseil au sujet des ententes verbales convenues avec les propriétaires des terrains contiguës au terrain de la municipalité (face à l'église) quant à la répartition des revenus du bois renversé lors de la micro-rafale du 21 juillet dernier.

Après discussion, on s'entend à maintenir les dites-ententes verbales, et ainsi clore ce dossier.

### **5.2 OFFRE D'EMPLOI – OUVERTURE ET ENTRETIEN DE LA SALLE DES PATINEURS**

Aucune personne n'a manifesté d'intérêt pour l'offre d'emploi (2 publications par le biais d'un feuillet postal) pour l'ouverture et l'entretien de la salle des patineurs.

N'ayant aucune personne pour prendre en charge l'ouverture et l'entretien de la salle des patineurs, le service de patinoire extérieure ne sera pas offert pour la saison hivernale 2022-2023.

### **5.3 GESTION DES ACTIFS – SERVICES PROFESSIONNELS AUDIT DE BATIMENTS**

La Municipalité de Sainte-Félicité a mandaté la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM pour la gestion d'un appel d'offres regroupé avec les municipalités de Saint-Omer, Saint-Marcel, Saint-Adalbert et Tourville pour les services professionnels en architecture et en ingénierie visant l'audit de ses bâtiments municipaux.

La Fédération québécoise des municipalités a analysé les soumissions et l'analyse démontre que « TBMaestro inc. » située au 301-55 avenue du Mont-Royal O, Montréal (Québec) H2T 2S6 (à l'attention de M. Alexandre Bibeau) possède une soumission conforme avec le meilleur pointage.

La Fédération québécoise des municipalités recommande d'adjuger à « TBMaestro inc. » le contrat pour les services professionnels en audit de bâtiments, conformément à l'appel d'offres 532170152101 et aux tarifs forfaitaires de sa soumission.

2022-11-05

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'adjuger à « TBMaestro inc. » le contrat pour les services professionnels en audit de bâtiments, conformément à l'appel d'offres 532170152101 et aux tarifs forfaitaires de sa soumission.

### **5.4 DENEIGEMENT**

#### **5.4.1 Demande d'ajustement – Contrat d'entretien des chemins d'hiver**

Monsieur Joël Bourgault, entrepreneur au déneigement, demande un ajustement de l'ordre de 20 % pour les 6 prochains mois du contrat pour pallier les différentes augmentations des coûts du carburant, du sable, du sel, du fer, des frais de transport de la marchandise, etc.

2022-11-06

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accorder une augmentation de l'ordre de 20 % représentant 1 130,65 \$ par mois pour les 3 prochains mois : décembre 2022, janvier et février 2023. Que la présente demande sera réévaluée au mois de mars 2023 pour les 3 autres mois de la demande. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

#### **5.4.2 Bout du rang St-Camille**

Une demande de prix a été fait à M. Joël Bourgault, entrepreneur au déneigement, pour le déneigement de la partie non entretenue par la municipalité l'hiver au bout du rang St-Camille (1,5 km) pour la prochaine saison hivernale 2022-2023.

Soumission reçue de M. Joël Bourgault, entrepreneur au déneigement, en date du 24 octobre 2022, au montant de 6 000,00 \$ plus taxes applicables. Ce prix comprend : le déneigement du 1,5 km de route et le nettoyage de la virée à quelques reprises durant l'hiver 2022-2023.

On convient d'offrir un montant de 2 600,00 \$ à M. Alfred Desrosiers et Mme Hélène Gauthier pour effectuer le déneigement de ladite partie de route pour la prochaine saison hivernale 2022-2023. On mentionne que cette partie de route sera incluse au prochain contrat de déneigement des chemins municipaux.

2022-11-07

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'autoriser un montant de 2 600,00 \$ à M. Alfred Desrosiers et Mme Hélène Gauthier pour le déneigement de la partie non entretenue par la municipalité l'hiver au bout du rang St-Camille (1,5 km) pour la prochaine saison hivernale 2022-2023. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

#### **5.4.3 Tour du Lac du Curé**

2022-11-08

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser le déneigement du tour du Lac du Curé par l'employé municipal pour la prochaine saison hivernale.

#### **5.5 OFFRES DE SERVICES - PROJET AQUEDUC-ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

Pour faire suite à l'acceptation par le MAMH de la demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) - sous-volet 1.1 pour un projet d'alimentation et de distribution de l'eau, de collecte et d'assainissement des eaux usées. Voici deux propositions d'honoraires pour service d'ingénierie pour préparer un devis d'appel d'offres de services professionnels pour mandater une firme d'ingénierie pour la réalisation d'une étude préliminaire visant à définir le projet d'alimentation et de distribution de l'eau, de collecte et d'assainissement des eaux usées :

- France Thibault, ingénieure : montant forfaitaire de 5 500 \$, taxes en sus.
- FQM, direction de l'ingénierie et infrastructures : montant de l'ordre de 5 000 \$ à 7 000 \$, taxes en sus.

Les activités prévues au mandat sont les suivantes :

- Discussions avec nous du dossier pour bien définir les attentes;
- Examen des documents disponibles et cueillette d'information;
- Première ébauche d'un devis (aspects techniques et critères de sélection);
- Présentation et revue du devis préliminaire avec vous et les représentants du MAMH;
- Réponses aux commentaires de la municipalité et du MAMH;
- Correction et version finale;
- Estimation des coûts du mandat de l'Ingénieur;
- Assistance lors de l'appel d'offres sur SEAO et émission d'addendas, si requis;
- Analyse des offres reçues et participation à distance au comité de sélection.

2022-11-09

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la FQM, direction de l'ingénierie et infrastructures, pour un montant de l'ordre de 5 000 \$ à 7 000 \$ taxes en sus, pour un mandat pour la préparation d'un devis d'appel d'offres de services professionnels pour mandater une firme d'ingénierie pour la réalisation d'une étude préliminaire visant à définir le projet d'alimentation et de distribution de l'eau, de collecte et d'assainissement des eaux usées de la municipalité.

#### **5.6 OFFRE DE SERVICES EN ARCHITECTURE - PRABAM**

2022-11-10

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'accepter l'offre de services en architecture d'Atelier D au montant de 1 200 \$ avant taxes applicables, incluant : visite sur place pour relevés techniques et visuels des composantes architecturales du bâtiment ; plans et devis d'exécution, pour l'agrandissement du garage municipal dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM.

#### **5.7 REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMELIORATION (PPA-CE)**

- ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Félicité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;
- ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL ;
- ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;
- ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;
- ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;
- ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;
- ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;
- ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux

qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

2022-11-11 POUR CES MOTIFS, il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier, résolu unanimement et adopté que le conseil de Sainte-Félicité approuve les dépenses d'un montant de 69 420,32 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## **5.8 SECURITE INCENDIE**

### **5.8.1 Mise à jour règlementaire**

2022-11-12 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la mise à jour règlementaire proposée par la MRC de L'Islet en matière de sécurité incendie.

### **5.8.2 Budget 2023 Entente relative à l'administration, à la gestion, à la supervision des opérations, à la formation et à la prévention des risques faibles de services de protection contre les incendies de la MRC de L'Islet**

2022-11-13 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'accepter le projet de prévisions budgétaires 2023 concernant *L'Entente relative à l'administration, à la gestion, à la supervision des opérations, à la formation et à la prévention des risques faibles de services de protection contre les incendies de la MRC de L'Islet* totalisant 99 645 \$ et qui représenterait une quote-part préliminaire de 5 559 \$ pour la municipalité de Sainte-Félicité.

## **5.9 DEPOT DES DECLARATIONS DES INTERETS PECUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

2022-11-14 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que le conseil municipal prenne acte du dépôt par la secrétaire-trésorière des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil. Ces déclarations ont été faites dans les 60 premiers jours des dates anniversaires de proclamation pour chacun des élus.

## **5.10 BUDGET 2023 - RENCONTRE PREPARATOIRE ET REUNION POUR L'ADOPTION DU BUDGET**

Les membres du conseil se réuniront le samedi 26 novembre prochain à partir de 8h00 pour la préparation des prévisions budgétaires 2023. On fixe la date de la réunion pour l'adoption du budget 2023 au lundi 19 décembre 2022 à 19h00.

## **5.11 TRANSPORT ADAPTE L'ISLET-SUD - BUDGET ET CONTRIBUTION 2023**

2022-11-15 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement :

Que la municipalité accepte de verser une contribution au montant de 1 551,60 \$ pour l'année 2023 et ce, payable en deux versements;

Que la municipalité accepte les prévisions budgétaires au montant de 264 950,00 \$ du Transport Adapté L'Islet-Sud pour l'année 2023;

**5.12 CONTRAT POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIERES RESIDUELLES ET RECYCLABLES POUR L'ANNEE 2023 ET CONTRIBUTION 2023 DE LA REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DECHETS DE L'ISLET-SUD**

2022-11-16

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter le contrat pour la cueillette et le transport des ordures-récupération sur le territoire de la municipalité et ensuite acheminés vers le site de transbordement de La Régie intermunicipale de gestion de déchets de L'Islet-Sud par La Régie intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet-Sud au montant de 16 000,00 \$ pour l'année 2023, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023. Que la Municipalité s'engage à verser ce montant en douze (12) versements mensuels de 1 333,33 \$, payable le jour suivant la réunion ordinaire du conseil municipal.

Contribution 2023

2022-11-17

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter la contribution 2023 de la Régie intermunicipale de gestion de déchets de L'Islet-Sud au montant de 29 897,00 \$ payable en 4 versements les 9 janvier 2023, 10 avril 2023, 10 juillet 2023 et 11 septembre 2023.

**5.13 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINES (PNHA)**

2022-11-18

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA). Que Alphé St-Pierre, maire et Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout document relatif à la présente demande.

**6. CORRESPONDANCE**

2022-11-19

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 11-2022 en date du 7 novembre 2022.

Maison de la Famille - Dons paniers de Noël

2022-11-20

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 50 \$ à la Maison de la famille pour les paniers de Noël.

**7. VARIA**

**7.1 Service incendie**

Le conseiller Guy Pellerin présente une soumission pour des outils de marque Milwaukee pour le service incendie. On propose de faire faire des prix pour les mêmes outils dans différentes marques afin de comparer les prix. On en rediscute lors de la préparation du prochain budget.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des réponses ont été données aux questions posées.

**9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2022-11-21

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 21h37.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière